

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

JANVIER-FÉVRIER 2016

ATTENTATS À PARIS face aux fascistes c'est ensemble que les habitants du 10^e ont résisté

Le 13 novembre 2015, l'horreur frappait Paris : 130 morts, essentiellement des jeunes, et plus de 200 blessés. Une jeunesse décimée car elle était allée voir un match de foot, boire un verre aux terrasses des 10^e et 11^e arrondissements, assister à un concert au Bataclan... Le choix des quartiers visés n'est pas un hasard : ce sont des quartiers populaires, lieux de mixité et de vivre-ensemble. À souligner que les victimes sont de plus de 17 nationalités différentes. Comme ils l'ont fait dès le lendemain des attentats, les communistes parisiens apportent leur solidarité aux victimes, à leurs familles et leurs proches.

Face à l'horreur, les habitants du 10^e ont su réagir avec dignité. En prenant des initiatives citoyennes, comme celle organisée en décembre dans les rues proches des attentats où les habitants ont affiché à leurs fenêtres des drapeaux de toutes les couleurs, ou politiquement en accordant au Front national son plus faible score aux élections régionales de décembre.

Dans un souci de solidarité avec les commerces touchés par les attentats, la Ville de Paris leur a accordé une aide de 40 000 €.

Pour les communistes du 10^e, la réponse ne doit pas être de renforcer les actions militaires et ne peut se limiter à plus de mesures sécuritaires. Il faut, et c'est possible, assécher les finances de Daesh, mener des politiques cohérentes et courageuses vis-à-vis de toutes les puissances régionales qui soutiennent Daesh sous différentes formes et avec lesquelles nous entretenons trop souvent des relations complaisantes.

Il faut que s'imposent des rapports internationaux équilibrés entre les pays, basés sur la coopération, la justice, la démocratie et la paix.

Il faut qu'au cœur même de notre pays des politiques sociales et éducatives recréent l'espoir pour tous les exclus du système.



place de la République
un arbre et une plaque à
la mémoire des victimes des
attentats de janvier et décembre
2015 ont été inaugurés le 10 janvier

SONNÉS mais debout !

Les élections régionales qui se sont déroulées en décembre ont été marquées par un fort taux d'abstention et un score élevé de votes FN. Deux manières d'exprimer une défiance grandissante des électeurs vis-à-vis du politique.

Le Front de gauche, lui, n'a pas su convaincre. Son influence régresse par rapport aux régionales de 2010, exception faite de l'Île-de-France et de la Haute-Normandie. Certes les médias, puis l'interruption de la campagne après les attentats de Paris, ont limité son audience, mais l'essentiel n'est pas là. Les causes profondes sont à rechercher en son sein.

Dès lors, dans une société régressive où les peurs dominent et où la démagogie va bon train, comment rendre audible une parole exigeante ? Sans doute en plaçant les citoyens au cœur de la réflexion et de l'action politique. En ayant une parole forte articulée tout à la fois sur un projet de transformation sociale et des objectifs d'action à plus court terme. Encore faut-il lever l'obstacle principal instillé jour après jour dans les consciences, celui du « on ne peut pas faire autrement » et pour cela dénoncer inlassablement ces nouvelles forteresses de la finance qui dictent leurs exigences et verrouillent toute avancée sociale. Les dénoncer et s'attaquer aux privilèges qu'elles se sont arrogés et aux pouvoirs qu'elles ont confisqués.

Cela nécessite de mener autant de combats pour réduire les prélèvements financiers en promouvant de nouveaux critères de gestion, dégager des moyens pour sécuriser l'emploi, développer de nouveaux services publics, faire prévaloir des projets industriels, refonder l'Europe et promouvoir des politiques de coopération mutuellement avantageuses avec les pays du Sud, changer la façon de produire les richesses et réussir la transition écologique...

La tâche est immense, mais c'est à ce prix que l'on pourra reconquérir les consciences et permettre que la politique redevienne ce bien commun aujourd'hui accaparé par la finance.

Pauline Pytkowicz, Comité de section PCF 10

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

dangereuse et inefficace

Les Français ont été durablement touchés par les attentats de janvier et novembre 2015.

La peur a toujours été mauvaise conseillère. Des réponses doivent être mises en place pour protéger durablement les Français : par exemple, rétablir les postes de policiers supprimés par Nicolas Sarkozy (12 000 postes) et non remis par François Hollande. Le président de la République a préféré annoncer, au Congrès le 16 novembre dernier, et l'a confirmé la veille de Noël, une réforme constitutionnelle contraire à la démocratie et aux valeurs que la République française a toujours portées.

L'article 1er de ce projet constitutionnalise l'état d'urgence. Un état d'exception ne saurait être un état permanent. L'état d'ur-

gence peut être source de toutes les privations de liberté, comme on l'a vu après les attentats avec l'annulation de nombreuses manifestations et l'assignation à résidence de militants pacifistes. Or, dans une démocratie, le pouvoir de police ne doit pas prendre le pas sur le pouvoir judiciaire.

L'article 2 propose la déchéance de nationalité pour les binationaux nés Français condamnés pour terrorisme. Cette mesure est inefficace. Qui peut croire que la menace de perdre sa nationalité française arrêtera un terroriste ?

Cette mesure, proposée en son temps par Nicolas Sarkozy et soutenue par le FN, et alors combattue par toute la gauche, François Hollande compris, est

aussi en rupture avec toutes les valeurs républicaines d'égalité, de fraternité et de solidarité. Elle remet en cause le principe même de droit du sol créant des sous-catégories de citoyens français.

Au-delà d'une politique purement répressive, qui stigmatise les étrangers et une partie des Français, l'État devrait revoir ses relations économiques et politiques avec différents organismes et États qui financent le terrorisme.

Le PCF votera évidemment contre ce projet liberticide et sera de toutes les initiatives pour expliquer les dangers de cette réforme et éviter qu'elle ne passe.

sans attendre, signez la pétition
nousnecederonspas.org/petition

la nouvelle Rôtisserie VA OUVRIR

En 2012, la Rôtisserie, restaurant associatif de la rue Sainte-Marthe, était contrainte de quitter ses locaux.

Depuis, le collectif d'associations n'a pas chômé. Soutenu par la Mairie du 10^e, et notamment par Didier Le Reste en tant qu' élu en charge de la Politique de la ville, la nouvelle « rôtisserie » devrait ouvrir au printemps 2016 rue Jean-et-Marie-Moinon.

Une bonne nouvelle pour les habitants du quartier et les associations du 10^e.



LE CANAL SAINT-MARTIN en « chômage »

Entre l'écluse du bassin de la Villette et celle de la rue du Faubourg-du-Temple (soit 2 km), les services de la ville procèdent au vidage du canal pour le nettoyer, colmater les fuites et remettre en état les écluses.

La dernière opération de ce type a été réalisée en 2001. Elle représente un coût de 9,5 millions d'euros et durera 3 mois. L'occasion aussi de récupérer près de 5 tonnes de poissons qui seront relâchés en aval. Alors que, dans les années 1970, on ne trouvait que deux sortes de poissons, on en a identifié actuellement environ une trentaine.

Une évolution qui traduit une amélioration de la qualité de l'eau, mais qui ne se suffit pas encore pour que ces poissons soient autorisés à la consommation.

l'action politique a un coût

si vous pensez que ce journal
vous informe utilement

aidez-nous financièrement
à le pérenniser

participez à la souscription
en faisant un don par chèque
à l'ordre de: ADF PCF 75

et adressez-le à : PCF10

57 rue des Vinaigriers 75010 Paris

si vous êtes imposable, un reçu fiscal vous sera adressé
vous permettant une réduction de 66% du montant versé

PROMENADE URBAINE ENTRE BARBÈS ET STALINGRAD

lancer une large concertation

Au budget 2016 de Paris est inscrite la somme de 8M€ (dont 4 pour le 10^e) destinée au réaménagement du boulevard de la Chapelle qui comprend la réalisation d'une promenade urbaine sous le métro et l'aménagement du carrefour de la Chapelle.

Attendu depuis plusieurs années, ce projet figurait dans le programme de la majorité municipale de 2014. Un début de concertation a déjà été engagé au premier semestre 2015 avec la participation de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme), malheureusement limité à un seul représentant par conseil de quartier. L'APUR a réalisé un diagnostic et formulé des premières propositions d'occupation de l'espace public : élargissement du terre-plein autour de la déchetterie et du métro, renforcement de la végétalisation, installation de nouveaux équipements sportifs, culturels et de service...

Pour les communistes, il y a urgence à organiser des réunions publiques ouvertes à tous les habitants concernés par ce projet afin de débattre de ces premières propositions d'aménagement et de recueillir les



suggestions permettant une réappropriation effective et pérenne des espaces publics.

Ils rappellent que la concertation doit aussi prendre en compte les projets d'aménagement prévus à proximité: aménagement de l'ex-caserne Château Landon et de la place Jan Karski, à l'angle des rues Louis-Blanc, Philippe-de-Girard et Cail.

PARIS budget 2016

Contrairement aux choix austéritaires du gouvernement, le budget parisien 2016 confirme la volonté de privilégier l'investissement public, tout particulièrement dans les quartiers populaires. C'est en renforçant les services publics et la présence humaine que l'on pourra le mieux répondre aux besoins des Parisiens. Ainsi, le budget 2016 prévoit des augmentations supplémentaires de postes, en particulier dans les services de la propreté (100 emplois) et dans les crèches (120 emplois).

Pour financer ces mesures, certaines propositions avancées par les élus communistes depuis le début de la nouvelle mandature ont été enfin prises en compte. Ainsi les droits de mutation (frais de notaire) ont été alignés sur le taux pratiqués dans tous les autres départements, à savoir 4,5% au lieu de 3,8%, ce qui rapportera 140 millions supplémentaires. De plus, le doublement de la taxe d'habitation des résidences secondaires, si nombreuses dans les arrondissements du centre, a été adopté et rapportera 70 millions d'euros supplémentaires.

Cependant les élus communistes continuent d'exiger le remboursement des 2 milliards d'euros que l'État doit à Paris pour les transferts de charges non compensés.

NON AU CDG EXPRESS oui à des projets de transports pour tous les Franciliens !

Après avoir passé 10 ans dans les cartons, le projet de liaison ferroviaire express entre la Gare de l'Est et l'aéroport Charles de Gaulle est relancé. Le 15 octobre dernier, lors du Comité interministériel sur le Grand Paris, Manuel Valls a annoncé sa volonté d'accélérer la mise en œuvre du projet pour une livraison effective en 2023.

Rappelons que le CDG Express prévoit de relier l'aéroport CDG à la Gare de l'Est en direct, pour un tarif de 24 euros minimum par personne.

Lors du conseil de Paris des 14, 15 et 16 décembre, Didier Le Reste a rappelé que les élus communistes/ Front de gauche de Paris s'opposent à l'idée de dépenser 1,9 milliards d'euros pour une ligne servant exclusivement les personnes qui se rendent à l'aéroport CDG. C'est plus que ce que prévoit le contrat de plan État/Région pour la rénovation et la modernisation de l'ensemble des lignes RER et Transilien.

Ni les arrondissements parisiens, ni les villes de banlieue traversées

ne seront desservies. Les travailleurs de l'aéroport ne pourront pas non plus l'utiliser avec leur titre de transport.

Les communistes considèrent que la priorité est d'améliorer la ligne B du RER tant au niveau des infrastructures, du matériel roulant que de l'environnement.

Ils demandent l'abandon du projet CDG express et que les sommes envisagées soient consacrées à l'amélioration et la rénovation du réseau ferré existant, dans l'intérêt des millions de Franciliens qui l'utilisent pour leurs trajets quotidiens.

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne
comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10^e
www.pcfparis10.fr

un accord en trompe-l'œil

L'accord de Paris sur le climat a finalement été adopté par les 195 délégations réunies au Bourget. Contrairement au Protocole de Kyoto, cette fois tous les pays sont concernés, y compris les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre (GES).

Un succès diplomatique pour la France, mais obtenu grâce à un ensemble de compromis qui ne rendent pas le texte juridiquement contraignant. La version finale du texte contient une multitude de termes évasifs (« recommande », « invite »...) et le remplacement du terme « doit » par « devrait » lui enlève tout caractère contraignant.

Si l'accord prévoit de limiter d'ici 2100 la hausse de la température planétaire à 2°C, voire à 1,5°C si possible, les engagements actuels des pays ne permettraient qu'une réduction des 3°C au mieux, ce qui rendrait notre monde invivable. La promesse des pays riches faite à Copenhague d'apporter une aide aux pays en développement est inscrite, mais pas chiffrée et la structuration de ce Fonds vert reste floue (dons, prêts,

subventions...) comme les modalités de sa répartition entre pays.

Par ailleurs, le transport maritime et aérien, qui représente 10% des émissions de GES, n'est pas pris en compte dans le texte : pas question de remettre en cause la mondialisation des échanges, basée sur la délocalisation massive des productions si profitable aux grandes entreprises et si néfastes pour la planète.

Pour le rendre applicable en 2020, l'accord devra au préalable être ratifié par au moins 55 pays représentant au moins 55% des émissions mondiales de GES. Chaque pays doit d'abord le traduire dans son droit national.

Pour les communistes, la bataille doit se poursuivre pour une transition écologique et sociale permettant à la fois un développement responsable et la réduction des inégalités dans le monde. Cette ambition commande que l'on sorte des politiques d'austérité en France et en Europe et que l'on agisse pour un autre partage des richesses à l'échelle du monde.



Car un développement humain durable mondial ne peut voir le jour dans le cadre de l'économie libérale mondialisée. Même Bill Gates le reconnaît quand il déclare que « le secteur privé est trop égoïste et inefficace pour offrir de réelles alternatives aux énergies fossiles ». Un immense défi à relever !

APRÈS L'ASSASSINAT DES TROIS MILITANTES KURDES vérité et justice

lors du rassemblement du 6 janvier devant le 147 rue La Fayette Didier Le Reste, Conseiller de Paris a réaffirmé le soutien des communistes pour exiger la vérité sur ce triple assassinat



Le 9 janvier 2013, trois militantes kurdes, Sakine Canciz, Fidan Dogan et Leyla Soylemez, ont été assassinées dans les locaux du Centre d'information du Kurdistan, près de la gare du Nord. Depuis, les représentants du peuple kurde et les familles des victimes multiplient les démarches auprès des autorités françaises pour que la lumière soit faite sur ce crime odieux. Selon les éléments de l'enquête, ce crime aurait été commandité par les services secrets turcs.

Les autorités turques, malgré une commission rogatoire internationale, refusent de collaborer avec la justice française. De son côté, le gouvernement français a refusé de lever le « secret Défense » sur des informations essentielles qui permettraient de faire avancer l'enquête judiciaire.

Les élus PCF du 10^e ont donc proposé que les noms de ces militantes soient attribués à un espace public de l'arrondissement et qu'une plaque ou inscription commémorative puisse être apposée à proximité du 147 rue La Fayette. Cette proposition a été adoptée par le Conseil d'arrondissement du 10^e le 2 novembre et le Conseil de Paris du 16 décembre 2015.

SALLE DE CONSOMMATION À MOINDRES RISQUES: ouverture à l'été

La loi Santé vient d'être promulguée. Son article 9 prévoit l'expérimentation, pour six ans, de salles de consommation à moindres risques pour les usagers de drogue. Rémi Féraud, maire du 10^e, a annoncé que la première salle devrait ouvrir dans le 10^e à l'été. Le but de cette salle, sur le modèle des salles existantes dans une vingtaine de pays à l'étranger, est de réduire les risques, tant

pour les usagers de drogues que pour les habitants des quartiers. La salle doit ouvrir au sein de l'hôpital Lariboisière. L'accès à la salle se fera par une entrée autonome.

Il est impératif qu'une grande réunion de concertation se tienne à la Mairie afin d'associer l'ensemble des acteurs du projet et dissiper la crainte légitime mais infondée des habitants.